

BULLETIN MUNICIPAL

2023



CUSSY EN MORVAN

Chères Cussysoises, Cher Cussysois,

Vous tenez en main le 3e bulletin édité par l'équipe municipale que vous avez choisie en 2020 pour gérer votre commune. Un 3e bulletin qui marque un moment important pour nous tous puisque cela signifie que plus de la moitié du mandat est déjà passé.

Une première partie de mandat marquée par des crises successives qui, malgré leurs importances, n'ont pas entaché notre détermination à vous proposer toujours plus de services, d'innovations, de projets et de moments de convivialité.

Que de chemin déjà parcouru si l'on regarde un peu en arrière et que de projets encore en gestation si l'on se projette vers l'avenir. Vous allez découvrir au fil de ces pages les différentes réalisations menées à leurs termes, ou celles en passe de le devenir. Vous allez également découvrir, pour certains, les ateliers et autres moments de rencontres développés pour entretenir, voire relancer l'envie de se retrouver entre amis afin de partager des moments de pur plaisir.

Qu'il s'agisse de projets structurants pour votre commune ou de la mise en place de rendez-vous récréatifs ou festifs, rien ne serait possible sans votre présence à nos côtés. Je vous adresse donc ici tous mes remerciements pour votre mobilisation autour des divers événements que nous vous avons proposés jusqu'alors.

Vos encouragements et votre implication nous confortent chaque jour dans nos choix de développements, d'investissements et dans notre désir de vous proposer de nouveaux rendez-vous, de nouvelles expériences. Vos retours positifs soutiennent les bénévoles et membres d'associations locales ou régionales qui, tout au long de l'année, vous proposent des moments originaux où la fraternité retrouve ses lettres de noblesse.

À votre échelle, vous êtes toutes et tous impliqués dans l'avenir de notre village. Chaque jour, en fréquentant les commerces et services déjà présents, vous contribuez à le rendre encore plus attractif. Continuer sur cette belle dynamique est, soyez en certains, le moteur de toute l'équipe municipale.

Ce dynamisme n'est du reste pas passé inaperçu puisque le 21 décembre dernier, Madame Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, a annoncé officiellement que la commune de Cussy-en-Morvan intégrait le dispositif « Villages d'Avenir ». Une annonce d'autant plus importante lorsque l'on sait que sur 64 communes candidates en Saône-et-Loire, seules 10 ont été retenues. À ce titre, notre village va pouvoir bénéficier d'un programme d'ingénierie technique et financière, ainsi que d'un accès privilégié aux fonds de développement mis en place par l'État.

Je peux donc d'ores et déjà vous affirmer que 2024 nous ouvre de nouvelles perspectives et vous réservera de nouvelles belles surprises. Alors donnons-nous dès maintenant rendez-vous autour de moments inédits qui s'annoncent comme une ode au bien vivre ensemble.

Et en attendant de vivre ces moments à vos côtés, permettez-moi de vous souhaiter, à vous ainsi qu'à tous vos proches, une année 2024 emplie d'espoirs satisfaits, de bonheurs partagés et de prospérité dans un village que vous contribuez à rendre de plus en plus dynamique.

*Toujours à
vos côtés*



Norbert ESTIENNE GAUTIER

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE



Norbert ESTIENNE - Maire



Anne-Marie CAILLET - 1ère Adjointe



Michel BIDAU - 2ème Adjoint

Les conseillères et conseillers municipaux :



Annie BRETAEU



Gérard CRIGNON



Cécile GUENON



Marie-Thérèse KOREMAN



Jean-Luc REY



Jean-Philippe REOLON



Juliette LAVALT



Nicolas RAVIER



Equipe municipale

Photos ci dessus - Crédit photographique : Isabelle THIBAUDIN

Secrétaires



Caroline SIMONNOT



Aurélie VILLIE

Gestionnaire de l'Agence Postale Communale



Céline GAUDON

Equipe Technique



Christophe DESVIGNES
Christophe BIDAU

NAISSANCES :

FLUCK Keyline Axelle Tayane née le 4 mai 2023
DUPUY FARAHIDI Ava, Rokia née le 31 octobre 2023
DUPUY FARAHIDI Esmée, Salvatrice née le 31 octobre 2023

MARIAGES :

CHETBOUN Patrick, Marc et
LÖWY Monique, Simone le 13 janvier 2023

POINT Mickaël, Auguste, Louis et
MAUDHUY Dominique, Carmen, Germaine le 1er juillet 2023

CAILLET Arnaud, Jean, Paul et
BARAT Audrey, Michelle le 19 août 2023

ZIDANE Negib et
MODOLO Sarah, Marie le 23 septembre 2023

DÉCÈS :

FERRY née ALLYOT Andrée le 7 janvier 2023
LEVITTE Lucien, René le 9 février 2023
VENGGER Camille, Joseph le 16 février 2023
BÉRAUD Jean, Paul le 9 juillet 2023
VALENTIN Michel le 2 octobre 2023
BARONIAN née DHO Suzanne le 7 novembre 2023
GUERIN Maurice le 24 décembre 2023

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME ?

Les dossiers papiers doivent être déposés à la mairie.

Ils seront ensuite instruits par le pôle urbanisme du Grand Autunois Morvan.

Pour un traitement plus rapide de votre demande, il vous est conseillé de déposer votre demande d'urbanisme de façon dématérialisée, 24h/24 et 7j/7, via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme :

- Lien pour accéder au guichet et à l'ensemble des informations :

www.cussy-en-morvan.fr (onglet Urbanisme)

Informations :

Le certificat d'urbanisme est un document d'information, ce n'est pas une autorisation.

Il en existe 2 types :

Le Certificat d'information (CUa) et le certificat opérationnel (CUb).

Le CUb vous renseigne sur la faisabilité d'un projet par rapport aux règles d'urbanisme applicables, aux servitudes d'utilité publique et aux réseaux (desserte et capacité).

La demande d'une autorisation d'urbanisme permet au service instructeur de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme applicables. En fonction du type de projet, il convient de déposer une :

- demande de permis (de construire, d'aménager ou de démolir)
- déclaration préalable (DP)

Avant de commencer tout travaux de construction ou d'aménagement, il vous est conseillé de vous rapprocher de votre mairie qui pourra vous renseigner sur les règles d'urbanisme applicables et les formalités administratives à accomplir.

Permanences urbanisme en Mairie

les mardis de 9h à 12h00

les vendredis de 14h à 17h30

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La procédure de fabrication des passeports et des cartes nationales d'identité est « déterritorialisée » : vous pouvez effectuer votre demande dans n'importe quelle mairie française équipée d'une station biométrique nécessaire au recueil des données personnelles.

Comment faire ?

1. Prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'une station biométrique (Autun, Etang-sur-Arroux, Montsauche-les-Settons, Château-Chinon...)

2. Remplir une pré-demande accessible sur le site officiel de l'Administration française www.ants.gouv.fr

3. Acheter si besoin un timbre fiscal dématérialisé sur le site de l'ANTS (Attention, seuls les timbres dématérialisés sont acceptés)

4. Rassembler les pièces nécessaires pour constituer le dossier

5. Aller au rendez-vous avec votre dossier complété.

Si vous ne pouvez pas faire de pré-demande en ligne : le formulaire (CERFA) peut être retiré à la mairie de Cussy-en-Morvan.

Les effectifs restent stables pour cette rentrée 2023, (soit un total de 61 enfants), et se répartissent de la façon suivante :

- Ecole d'Anost :
 - Classe maternelle : 20 élèves
 - Classe primaire : 17 élèves
- Ecole de Cussy-en-Morvan : 24 élèves

ECOLE DE CUSSY

Un petit résumé des activités mises en place par l'enseignant au cours de l'année scolaire 2022-2023: participation au projet Ecole et Cinéma (avec 3 films à visionner), séances de musique menées par les élèves eux-mêmes avec leurs instruments ; orchestre à l'école : séances basées sur les chants traditionnels et le rythme, cycle natation à la piscine d'Autun « savoir nager » participation aux rencontres USEP (randonnée, acrosport...) et au projet « tennis à l'école », sortie scolaire à Guédelon, randonnée jusqu'à Roussillon en Morvan

A l'initiative de M. Christophe TREMERAY, les enfants ont préparé des dessins qui ont été remis aux aînés de la commune dans les colis de Noël. Un grand merci !!

Vie du RPI :

Cette année , les enfants de l'ensemble du RPI ont pu se rassembler à nouveau pour un repas de Noël et un spectacle communs à ANOST . Les élèves et les adultes (enseignants, encadrants,...) étaient vraiment contents de se retrouver et partager ce moment festif.

Le 23 juin 2023, à Anost, lors de la fête de l'école, deux des enseignants du RPI ont tiré leur révérence non sans émotion devant un public nombreux (élèves actuels avec leurs familles mais aussi d'anciens élèves qui ont tenu à être présents)

En effet, M. Christophe TREMERAY et Mme Isabelle LALOY ont fait valoir leur droit à la retraite. Bonne route à eux après toutes ces années passées avec les enfants. Encore merci !

Ils ont été respectivement remplacés par Mme Charlène BERT à CUSSY et M. Xavier KUKURUZOVIC à ANOST. Nous leur souhaitons la bienvenue dans leur nouvelle affectation.

Le vendredi 7 juillet 2023, a eu lieu à la salle des fêtes de Cussy la remise des prix aux 5 élèves partant en 6ème, (3 de Cussy et 2 d'Anost) ; cette année , des jeux de société leur ont été remis par les Municipalités respectives.



Charlène BERT



M. Christophe TREMERAY et Mme Isabelle LALOY

RAPPEL JOURS ET HORAIRES BRICOLAGE & JARDINAGE

Suite à plusieurs demandes à ce sujet et pour éviter tout conflit de voisinage, il est rappelé que les jours et horaires pendant lesquels les particuliers peuvent entreprendre des travaux de bricolage ou de jardinage bruyants sont réglementés.

Ces travaux sont admis uniquement :

les jours ouvrables, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,

les samedis, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,

les dimanches et les jours fériés, de 10h00 à 12h00.

Cette réglementation concerne la tonte de pelouse et, plus globalement, toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage.

Outre les tondeuses à gazon et les tracteurs de pelouse, elle s'applique aussi aux coupe-bordures, taille-haies, débroussailleuses, tronçonneuses, scarificateurs, motobineuses, motoculteurs, aspirateurs et souffleurs de feuilles, broyeurs de végétaux, mais également aux perceuses, raboteuses, scies électriques et autres nettoyeurs à haute pression.

DÉCLARATION ET IMPLANTATION DE RUCHES

Si vous possédez au moins une ruche, une déclaration annuelle obligatoire doit être effectuée entre le 1er septembre et le 31 décembre. Vous pouvez l'effectuer soit par télédéclaration internet, soit à l'aide d'un document papier (fiche CERFA 13995).

À noter qu'en Saône-et-Loire, l'implantation des ruchers est réglementée par un arrêté préfectoral datant du 29 avril 1957.

ACCÈS AU DÉPÔT DE MONTLOIRON

Il est rappelé que la parcelle qui accueille le dépôt de Montloiron n'est pas sur le domaine public, mais fait partie du domaine privé de la commune.

À ce titre, l'accès n'y est pas libre, mais soumis aux règles édictées par la Mairie.

Face à de nombreux abus rencontrés et au manque de civisme de certains utilisateurs, tout dépôt est désormais soumis à autorisation préalable.

Il est obligatoire de venir se signaler en Mairie avant tout dépôt et de retirer la clef du cadenas aux jours et heures d'ouverture de celle-ci.

Des contrôles pouvant être effectués aléatoirement, tout dépôt fait sans accord fera l'objet de poursuites.

CHIENS EN DIVAGATION OU « LIBRES »

De plus en plus d'incidents impliquant des chiens en divagation ou laissés en liberté nous sont signalés en Mairie. Il est rappelé qu'en ville, comme à la campagne, il est plus que préconisé de tenir en laisse son ou ses chiens, dès lors qu'ils sont sur le domaine public et susceptibles de déclencher une situation d'inconfort ou de stress aux autres usagers.

Cette préconisation peut revêtir un caractère obligatoire, conformément à l'article L.213 du Code Rural.

En vertu de l'article L.211-23 de ce même code, est considéré en état de divagation « tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres ».

Est également considéré en état de divagation « tout chien abandonné, livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et si son maître a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse ».

Il est enfin rappelé que tout chien considéré comme errant, saisi sur le territoire de la commune, pourra être conduit à la fourrière et engendrer des frais pour son propriétaire.

Merci pour votre compréhension et donc de bien vouloir veiller à la bonne tenue de vos chiens et/ou à leur maintien sur votre propriété.



CHAUFFERIE BOIS

Alors que le projet stagnait depuis de nombreux mois maintenant (soucis de montage technique, juridique et financier), la commune a décidé de confier le portage de l'étude globale à un cabinet spécialisé. Un appel d'offre, lancé d'ici le printemps 2024, devrait permettre de désigner le cabinet qui sera en charge de mener une étude complète et définitive, ainsi que d'accompagner la commune dans ses choix de gestion. Loin d'être abandonné en l'état, le projet de chaufferie bois reste un projet d'avenir, tant économique qu'environnemental.

CABINET VÉTÉRINAIRE

Le Docteur Wauty, résidant de la commune depuis plusieurs années avec sa famille maintenant, a ouvert un cabinet vétérinaire dans la rue de l'Europe. Spécialisé en médecine aviaire et s'occupant plus particulièrement des animaux domestiques, le Docteur Wauty reçoit sur rendez-vous et peut même se déplacer à domicile en cas de besoin. Cette nouvelle activité, déjà très appréciée par de nombreux propriétaires d'animaux de la région, devrait trouver son rythme de croisière très prochainement.

JARDINS

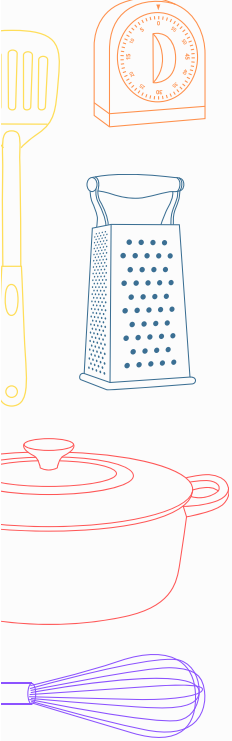
Comme promis, l'ancien terrain en friche situé en face de l'épicerie est devenu aujourd'hui un jardin public aménagé. Ouvert à toutes et à tous, le site est déjà équipé d'un banc, d'une boîte à livres, d'une table de pique-nique utilisable du printemps à l'automne, ainsi que d'un banc circulaire installé au pied du pin pour profiter pleinement du lieu. Le puits a également été rénové et sécurisé et de nouveaux végétaux ont été plantés pour parfaire le site. D'autres améliorations seront apportées dès le printemps prochain afin de répondre au mieux aux attentes qui avaient été exprimées.

CAFÉ

L'autre gros projet de la commune reste la création d'un lieu de vie dans l'ancien abattoir situé sur la place du champ de foire. Le processus étant complexe, la commune sera guidée dans ce projet par l'Agence Technique Départementale (ATD). Cette structure, dédiée aux collectivités telles que la nôtre, nous accompagnera tout au long des différentes phases d'études et de programmation des travaux. Toutefois, l'ATD travaillant déjà sur la création de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) et sa politique d'intervention ne lui autorisant pas à traiter deux dossiers simultanément sur la même commune, cet accompagnement débutera dès la fin de sa mission concernant la MAM.

LES ATELIERS NOMADES

Lors de l'acquisition du bâtiment qui accueille aujourd'hui le cabinet vétérinaire et très prochainement la Maison d'Assistantes Maternelles, la commune a également acquis un terrain jusqu'alors inexploité rue du lavoir. Cette parcelle a été mise à disposition de l'association « Les Ateliers Nomades », avec pour mission d'y créer un jardin potager collectif et/ou partagé. La préparation du jardin a débuté et il est toujours possible à celles et ceux qui souhaiteraient s'initier au jardinage, sans pour autant se retrouver seul face à cette tâche, de rejoindre ce projet. Le but final, outre le fait de récolter des légumes, est surtout de recréer du lien dans un cadre naturel. Conseils, astuces, suivis et moments conviviaux sont d'ores et déjà au programme de cette belle aventure humaine.



UN ATELIER CUISINE-REPAS

UN MARDI
PAR MOIS

On se retrouve pour 10h
et hop on se met à
cuisiner tous ensemble.

Puis nous dégustons nos
mets.

Et viens le temps de la
vaisselle et du
rangement collectif !

RENSEIGNEMENTS :
07 69 01 78 21 / 09 86 37 02 42

A SAVOIR : NOUS POUVONS VENIR VOUS
CHERCHER ET VOUS RAMENER AVEC PLAISIR !





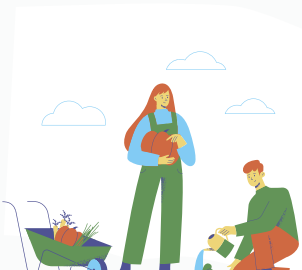
PROJET ALIMENTATION PAR LES ATELIERS NOMADES

Cussy en M.



Un projet de jardin
partagé et collectif
est en train de se
mettre en place à
Cussy !

La commune met
à disposition une
parcelle
communale pour
permettre à des
gens de jardiner
ensemble et
créer un espace
de vie convivial !





PROJET ALIMENTATION PAR LES ATELIERS NOMADES

Cussy en M.



On se retrouve, on
papote, on cuisine
ensemble et bien sûr
on se régale
ensemble un mardi
par mois !

L'idée est de pouvoir
accéder à une
alimentation de
qualité, de saison et
locale dans notre
quotidien.



INFOS:
07 69 01 78 21 / 09 86 37 02 42
aline@lesateliersnomades.fr

POLE PETITE ENFANCE

Notre projet de création d'une Maison d'Assistant-es Maternel-les (MAM) a bien mûri au cours de cette année 2023.

Nous avons recruté notre bureau de maîtrise d'oeuvre : le marché a été attribué à Armand GAULIN, architecte HMONP. Diverses réunions avec de très bons échanges ont eu lieu avec tous les intervenants et partenaires concernés

L'architecte nous a remis l'Avant Projet Définitif qui a été validé par délibération du Conseil Municipal le 18 octobre 2023.

Le permis de construire vient d'être déposé ; l'ouverture de la MAM est prévue septembre 2025.

Le plan de financement définitif sera arrêté très prochainement par le Conseil Municipal ; les subventions sollicitées devraient couvrir 80% des dépenses globales (Caisse d'Allocations Familiales – Région contrat Territoire en Action et Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

LES CHOUPISSONS DU MORVAN

À la suite de nombreux échanges avec la mairie et l'architecte en charge du projet, la MAM (Maison d'Assitant-es Maternel-les) de nos rêves commence à se dessiner. La MAM sera pratique au quotidien pour les professionnels, le mobilier adapté aux enfants, de grands espaces lumineux et des jouets adaptés, un petit extérieur qui donne accès direct...

Plus qu'à attendre le début des travaux !

En attendant nous avons déjà ouvert une liste de pré-inscription pour une ouverture en septembre 2025.

Nos horaires ne sont pas fixés, elles dépendront de vos demandes. Nous pourrons accueillir entre 6 et 12 enfants en simultanés à partir de 2 mois 1/2 jusqu'à 3 ans. Les demandes en périscolaires pourront être étudiées selon les attentes.

Pour vous accueillir au mieux, 2 d'entre nous, ont décidé d'obtenir un certificat de qualification professionnelle «travailler en MAM» afin d'avoir toutes les cartes en mains pour réussir dans cette aventure.

Qui sommes-nous :

Charlène Reis, ATSEM et Mélanie Martin, auxiliaire de puériculture.

L'équipe n'est pas au complet, nous cherchons une troisième collaboratrice.

Pour tous renseignements :

Vous pouvez nous contacter

par mail :

lamandeschoupiissonsduMorvan@gmail.com

par téléphone :

06 79 00 13 63



Le projet de MAM se situe au 10 rue de l'Europe, dans d'anciens appartements réhabilités en vue de recevoir jusqu'à 12 enfants. L'accès à la MAM s'effectuera directement depuis le parking de l'église où les parents pourront déposer leurs enfants.

Les matériaux :

Des matériaux naturels et bio-sourcés seront utilisés pour garantir des locaux sains (limitation des agents toxiques dans l'air) en favorisant l'emploi de matériaux locaux (bois du Morvan) et l'intervention d'artisans locaux. Les sols seront en matériaux naturels (linoléum fibre de chanvre). La part belle sera faite au bois et les isolants seront bio-sourcés (laine de bois).

Une attention particulière sera apportée au jeu des couleurs et des lumières pour créer un environnement chaleureux et familier avec des tons naturels et doux.

Ce projet prévoit le nettoyage de la façade du bâtiment et la mise en place de garde-corps, indispensables à la sécurité des enfants et permettant d'agrémenter la façade.

Le confort des enfants et des assistantes :

Le système de chauffage et de ventilation sera repensé pour la mise en place d'un système économe en énergie (PAC air-eau) et d'une ventilation double-flux auto-réglable qui tiendra compte de l'ouverture ou non des fenêtres, notamment la nuit en cas de chaleur.

Démarche environnementale globale :

Le projet s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale en vue de répondre à des standards élevés pour garantir un bâtiment sain, durable et transformable dans l'avenir.

Une large part d'espace végétalisé sera aménagée dans le petit jardin pour limiter l'imperméabilisation des sols et des brises soleils automatiques (BSO) seront installés sur la façade côté rue pour limiter l'échauffement du bâtiment durant les périodes estivales.

La création de la MAM s'inscrit dans une démarche de rénovation de qualité mettant en avant l'artisanat local, les matériaux naturels, la frugalité et le confort pour continuer de faire vivre le village et accueillir dans les meilleures conditions possibles « Les Choupiissons Du Morvan » enfants de Cussy et des communes environnantes d'aujourd'hui et de demain.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNALE (PLUI)

Cussy en Morvan possède aujourd'hui un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols pour répondre à un projet global d'aménagement sur l'ensemble de la commune.

Cette réglementation va évoluer dans les prochaines années pour être unifiée dans le cadre d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Autrement dit, l'ensemble de la Communauté de Communes de l'Autunois Morvan partagera un seul et même document d'urbanisme même si les spécificités territoriales seront conservées.

« Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document prospectif opérationnel qui vise à assurer les conditions d'une planification durable du territoire communautaire, en prenant en compte les besoins réels de la collectivité et en conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales. »

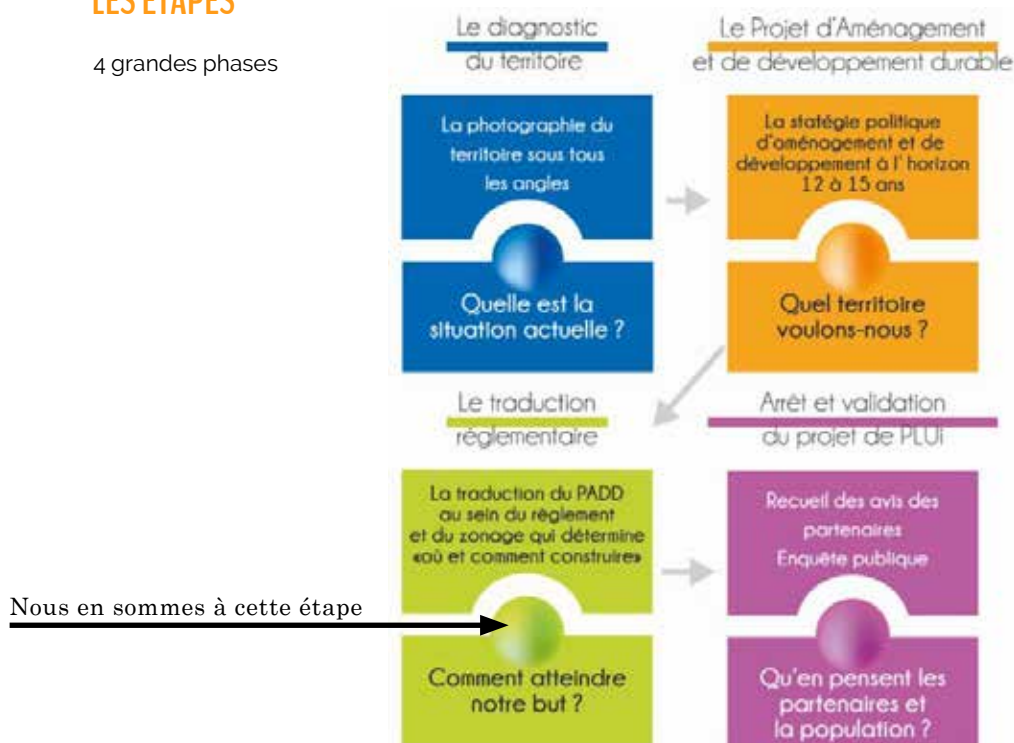
Dans les cadres de l'élaboration du PLUI, la CCGAM est accompagnée par le bureau d'étude d'urbanisme spécialisé Latitude Urbanisme. Une réunion publique pour le secteur « Morvan » a été organisée le 2 juin 2022 pour présenter les différents enjeux.

Aujourd'hui, des groupes de travail composés par les élus de chaque commune sont organisés afin de faire émerger les besoins et les spécificités.

Affaire à suivre au prochain épisode !

LES ÉTAPES

4 grandes phases



LE NUMÉRIQUE SUR LA COMMUNE

PÔLE NUMÉRIQUE

Le Pôle Numérique situé dans les locaux de la Mairie est désormais classé comme « Point d'accueil numérique » sur le site du Grand Autunois Morvan rubrique numérique. Sa position géographique le rend attractif pour les habitants des différentes communes environnantes. Ce lieu est accessible à tout le monde et est ouvert toute l'année aux horaires d'ouverture de la mairie. Vous pouvez y travailler seul ou être accompagné dans vos démarches.

PERMANENCES

Chaque vendredi après midi, depuis plus d'un an, vous pouvez y trouver de l'aide individuellement et gratuitement pendant la permanence. Depuis le mois d'octobre, une nouvelle plage horaire est en test le mercredi afin d'y inclure aussi des personnes en activités.

Au cours de cette année une trentaine de personnes y a trouvé de l'assistance et pour certaines, des rendez-vous réguliers pour se familiariser avec tablette ou smartphone.

Trois permanences à thème ont été proposées cette année : Déclarer ces Impôts, Activer son espace santé et créer un compte SIA pour les détenteurs d'armes.

ATELIERS

Le Pôle Numérique comme l'année précédente aura accueilli les ateliers du Grand Autunois Moran avec près d'une dizaine de rendez vous gratuits aux thématiques variées.

Lorsque ce sont des ateliers pratiques, ceux-ci sont limités à 4 personnes correspondant aux 4 postes qui équipent la salle de travail du Pôle numérique. Il est arrivé qu'un atelier ait été annulé en dernière minute faute de participants. Afin de faire perdurer ces ateliers, n'hésitez à vous inscrire sur le site du Grand Autunois Morvan ou par l'intermédiaire de la Mairie qui transmettra.

FABLAB

Pendant une demi-journée, Une partie du Laboratoire de Fabrication d'Autun s'est installé dans la bibliothèque de notre commune. Des automates pédagogiques ont été mis à disposition. Le but étant de pouvoir organiser chaque mois ce type d'événement et d'éviter les déplacements jusqu'à Autun.

POINT RELAIS COLLECTE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Un système de relais collecte est également mis en place afin de récupérer les équipements numériques en vue d'être recyclés ou reconditionnés.

N'hésitez pas à vous inscrire aux ateliers de groupe lors des ateliers CCGAM, ou en démarche individuelle lors des permanences du mercredi en vous inscrivant par e-mail à :

cussy-numeric@orange.fr

soit en appelant la mairie aux heures d'ouverture.



QUE FAIT LE PARC À CUSSY EN MORVAN ?

Le parc du Morvan est une collectivité qui rassemble d'autres collectivités (les communes, les communautés de communes, les départements et la Région) autour d'un projet de territoire formalisé dans sa charte. La charte actuelle (couvrant la période 2020-2035) qui a pour « fil rouge » le paysage se décline en 4 axes déroulant les enjeux opérationnels : préservation du patrimoine culturel et naturel, tourisme, transition écologique...

Le parc est ainsi une structure entièrement au service du territoire qui met à disposition de ses membres de l'ingénierie et une animation territoriale sur mesure.

Voici notamment les projets auquel il a contribué sur notre commune pour 2023 :

MESURES AGROENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

Les MAEC sont des dispositifs de la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne, qui soutiennent des pratiques agricoles bénéfiques pour l'environnement. Les agriculteurs volontaires sont indemnisés pour leur engagement à maintenir ou à changer certaines pratiques.

Le Parc est opérateur de ces MAEC sur le territoire du Morvan depuis 1995. Le nouveau projet Agro-environnemental (ou PAEC) pour la période 2023-2027 a été validé en 2022 pour un montant global 15, 243 millions d'euros pour aider les exploitations agricoles du territoire.

Cette année les équipes du parc ont donc réalisé quatre diagnostics pour des exploitations situées sur la commune de Cussy en Morvan afin de déterminer les mesures (types d'engagement) qui pourraient être mise en place. Toutes les mesures proposées sont représentées sur notre commune :

- « Systèmes herbagers et pastoraux » : préservation des prairies permanentes
- « Maintien de l'ouverture des milieux » lutte contre la déprise agricole
- « Préservation des milieux humides » préservation des prairies humides
- « Entretien des infrastructures agro-écologiques – Ripisylve » : protection des cours d'eau par le maintien des arbres sur leurs berges

STAGE PLÉCHIE

Depuis plus de 15 ans le parc organise au début du printemps le mois de la pléchie qui vise à transmettre un savoir-faire morvandiau, le plessage de haies vives.

Les branches sont tressées et entrelacées vivantes pour empêcher que les bêtes ne sortent du pré ou que les animaux (domestiques comme sauvages) n'entrent sur les terres cultivées. Au fil des ans la haie s'épaissit et devient infranchissable.

La transmission et l'apprentissage de ce savoir-faire mobilise chaque année des dizaines de bénévoles sur plus d'une trentaine de communes.

En mars 2023 une animation a été organisée à Montloiron. Et il y en aura une nouvelle en 2024 !

QUE FAIT LE PARC À CUSSY EN MORVAN ?

FORMATION POUR LES RÉFÉRENTS FORÊT-BOIS (GUIDE DU DÉBARDAGE)

Cussy a accueilli les référents forêt-bois et les élus des communes alentour pour une formation sur le B.A.BA de la gestion forestière et la présentation du guide du débardage qui donne des outils aux élus désignés pour assurer la gestion des travaux d'exploitation forestière sur leurs communes.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES :

Une nouvelle loi impose aux communes de réfléchir aux zones d'implantation préférentielles d'énergies renouvelables sur leur territoire. Le parc va les accompagner dans ce travail et pour nous aider à appréhender concrètement ces enjeux, un agent est venu faire une présentation au conseil municipal du 18 octobre 2023. Nous prévoyons également un temps de concertation avec la population en début d'année 2024 sur ce sujet.

RENCONTRES NATIONALES TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE (TEPOS)

Dans sa dernière charte, le parc et les collectivités qu'il rassemble se sont donné l'ambition de devenir un territoire à énergie positive. Cette démarche permet de s'interroger et d'imaginer comment le « mix énergétique » de notre territoire va évoluer dans les années à venir pour faire face aux enjeux du changement climatique et augmenter notre autonomie de manière choisie et non « subie ».

Norbert Estienne Gautier a participé avec la délégation de la région Bourgogne Franche Comté aux rencontres TEPOS qui se sont déroulées cette année dans les Monts du Lyonnais. Dans un format studieux et convivial à la fois, ces rencontres permettent de confronter nos problématiques avec celles d'autres territoires et de s'inspirer des démarches déjà mises en place ailleurs.

Notre maire a également participé aux réunions du groupe de travail TEPOS animé par le parc du Morvan.

EXPÉRIMENTATION SUR LA PROTECTION DES CHEMINS RURAUX

Par délibération en date du 7 juin 2023, la commune a intégré l'expérimentation conduite par le PNRM aux côtés de 7 autres collectivités (Brassy, Lormes, Saint-Martin du Puy, Saint André en Morvan, Chalaux, Marigny l'Église, Dun les Places) afin de mieux protéger les chemins ruraux en tant qu'éléments du patrimoine.

Un stagiaire a été recruté en mars 2023 et des groupes de travail se sont constitués afin d'avancer sur cette problématique.

Les grands axes définis sont : prévenir les atteintes portées aux chemins ruraux ; une meilleure connaissance des chemins par les élu.es ; une valorisation du caractère patrimonial des chemins.

Avec comme moyens : l'arrêté d'information préalable aux travaux forestiers ; l'arrêté de délimitation de tonnage ; le recensement des chemins ruraux et leur classification en terme de valeur patrimoniale et esthétique ; la mise en place d'un outil cartographique collaboratif.

EVÈNEMENTS CULTURELS

Durant l'année 2023, plusieurs rendez-vous culturels vous ont été proposés. Qu'ils soient portés par la commune directement ou par l'association Cussy Animations Culturelles, ces moments ont été l'occasion pour beaucoup de profiter de moments inoubliables et enrichissants.

Parmi ceux-ci, nous pouvons citer par exemple la pièce de théâtre proposée par la troupe du « théâtre de l'échange » de Mesvres (photo 3), la présence d'un cirque familial accompagné par les mascottes de la Pat'Patrouille (photo 4), le week-end d'itinérance culturelle autour de la marionnette (photo 1), le grand bal de la fête de la tarte (photo 2), ou encore le concert de trompette à l'église de Bernard Pelletier (photo 5).



1



2



3



4



5

RÉSEAU CULTUREL DES BIBLIOTHÈQUES DE L'AUTUNOIS MORVAN

Le réseau BAM propose une itinérance culturelle et un accompagnement rayonnant sur l'ensemble des 55 communes de la CCGAM.

Notre action répond aux nouveaux enjeux culturels de notre territoire, en travaillant de manière transversale avec les élus locaux, les établissements scolaires, les structures culturelles ou associatives implantées sur la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan afin de promouvoir l'émergence de projets socioculturels ouverts à tous.

BAM, la culture au plus proche de vous.

Depuis 2020, notre réseau a permis de toucher 5605 personnes de tous âges en répondant à 576 interventions.

Vous pouvez retrouver toutes les infos du réseau sur
<http://www.bamccgam.fr>

A CUSSY-EN-MORVAN

Dernièrement à Cussy en Morvan, nous avons eu le plaisir d'organiser avec les équipes municipales et la compagnie du Bonheur vert un spectacle en plein air autour du Lavoir de Davelle. Cette représentation théâtrale a rencontré un beau succès avec 57 personnes qui se sont données rendez-vous autour du Lavoir pour apprécier une histoire méconnue de ces lieux, le tout dans un cadre bucolique en pleine nature. Une belle expérience à renouveler au vu des retours plus que positifs du public.



A NOTER

Dimanche 4 août 2024, COUNTRY ROAD, le Rallye du BAM
à Cussy-en-Morvan de 10h30 à minuit

« Le village plonge dans un univers 100 % country »

Tous renseignements sur www.bamccgam.fr

PAROLES AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION CUSSY ANIMATIONS CULTURELLES

Depuis maintenant deux ans, l'équipe du CAC à le même objectif : dynamiser Cussy-en-Morvan au fil des saisons.

La Course du Coeur (mars 2023) et le Rallye de la Châtaigne (août 2023) ont marqué les esprits par leur retour dans notre village après plusieurs années d'absence.

Suite à sa deuxième assemblée générale, début septembre 2023, sont ressortis élus, Céline GAUDON, Lucie ALLIER et Jeanine GRIVEAUD toujours respectivement aux postes de présidente, trésorière et secrétaire. Roland GRIVEAUD devient vice-président.

Avec l'aide de ses bénévoles et le soutien de la commune, le CAC offre un programme bien rempli pour 2023/2024. Quatre repas cette année de prévus, le marché de Noël qui aura lieu le 10 décembre 2023, un thé dansant en janvier 2024, toujours des marchés producteurs et artisans locaux et à l'été, petite nouveauté : la fête des voisins. On retrouvera bien sûr le vide greniers et la fête de la tarte.

Le jeu de quilles étant une belle réussite à chaque fois, il sera toujours de la partie.

Plusieurs groupes, artistes, musiciens devraient également être présents pour animer ces événements.

L'équipe de Cussy Animations Culturelles



Retrouvez-nous sur Facebook
@ Cac Cussy En Morvan

<https://www.facebook.com/people/Cac-Cussy-En-Morvan/100070397291840/>

CHORALE “LES AMIS DE LA CHANSON”

Le 18 décembre 2022 la chorale présentait son traditionnel Concert de Noël, à l'église de Cussy, suivi par un moment convivial à la salle de fêtes, le tout à l'aube de Noël.

Durant l'année, la chorale est toujours présente aux cérémonies.

Le 17 juin le CAC organisait Musi'Cussy, où la chorale présentait son programme d'été, repris le 21 juin à Reclesne avec la chorale “la Croche Chœur”.

la chorale recrute toujours !

Elle s'ouvre à tous ceux qui veulent chanter ensemble et pratiquer la convivialité par la musique. Les répétitions se tiennent tous les lundis après-midi, à la salle de fêtes de Cussy.

On explore plusieurs styles et plusieurs langues.



Association “Les Amis de la Chanson
Téléphone 03 85 54 68 41
email : chorale@cussy-en-morvan.com

CLUBS AMITITÉ ET TRADITIONS

Il y a 5 ans, j'ai pris la Présidence du Club qui fonctionne bien, entourée d'une très bonne équipe. Merci à tous.

Beaucoup de personnes des communes aux alentours se joignent à nous le 3ème mercredi du mois pour notre goûter dansant. Un Taxi Boy (danseur) est là pour le plaisir des dames.

Nous faisons deux repas par an, où 70 personnes environ viennent se régaler autour d'une bonne table faite par un traiteur.

Mais malgré tout, nous aimerions avoir un peu plus d'adhérents de notre village.

Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

L'association fêtera ses 50 ans l'année prochaine.

Monique Gelezeau, présidente

Contact : 03.85.52.82.04 - 06.72.07.08.19.

MAISONS FLEURIES - CONCOURS 2022

Le Département de Saône et Loire a changé la procédure et la remise des prix de Maisons Fleuries. Le 28 janvier 2023 l'Alto du Creusot a accueilli la cérémonie départementale du concours 2022 et Mme Annie Estienne a gagné le troisième prix de l'arrondissement d'Autun.

Le 16 septembre, tous les participants de Cussy (voir photo, ainsi que Mme Coyard, Mme Grillot, Mme Savignon et M. Tip.) ont reçu un diplôme et une récompense de la part de la commune, lors d'un après-midi festif à la salle de fêtes.

Mme Stevenot a reçu le diplôme à la mémoire de M. Levitte décédé.

Les photographies de fleurs d'Edith Posthuma ont été exposées à cette occasion.

Pour l'année 2023, toutes les photos soumises à la sélection ont déjà été envoyées au département.

Les lauréats seront connus début 2024.

Si vous voulez participer pour l'année 2024, il faut s'inscrire à la mairie avant le 31 mai 2024 et remplir le bulletin d'inscription.

Vous serez contacté pour que l'on vienne prendre les photos au meilleur moment. (avant les sécheresses)



de droite à gauche : Jan & Bep Van Leersum, Annie & Daniel Estienne, Gilbert Van Leeuwen, Marie-Thérèse Koreman



remise des prix

LE PETIT PATRIMOINE

Quelques 'plaques de cocher' sont encore visibles à Cussy. Héritage d'antan, ces plaques en fonte avec des lettres en relief sont fixées en hauteur pour d'être visibles par les cochers. Elles font leur apparition dans la première moitié du XIX^e siècle.

On distinguait deux types de chemins: les chemins vicinaux à la charge des communes et les voies de communication, à la charge des départements.

Après la démocratisation de l'automobile, les conseils généraux laissent la conception et la mise en place de la signalétique à Michelin et au Touring Club de France.

À Cussy-en-Morvan, il existe encore trois anciennes plaques : en face de la mairie, dans la rue du Centre et à Montcimet.



DRAC – MONUMENTS HISTORIQUES

À la demande de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la référente de Cussy a revu la documentation patrimoniale des éléments classés à l'Inventaire des Monuments Historiques : des objets à l'intérieur de l'église et le Chemin de Croix de la chapelle de Montcimet.

Cette chapelle fut érigée en 1620 par le seigneur Henry de Gaudry dont on trouve toujours une pierre commémorative scellée dans la façade.

Son Chemin de Croix en émail, très bien préservé, date du XIX^e siècle.



NUMÉROS UTILES

Service postal

03 85 52 60 47

Sivom

03 85 54 69 87

Ecole

03 85 54 64 73

E-mail : ce.0710668R@ac-dijon.fr

Services à domicile

ASSAD : 03 85 86 91 91

CEADOM : 03 85 54 74 73

ADMR : 03 85 54 11 13

Portage des repas

CIAS : 03 85 52 44 11

Transport à la demande

CCGAM : 0 805 38 38 01

Epicerie de Cussy

Du mardi au samedi 8h-12h

16h-19h

Le dimanche 8h-12h

03 85 54 64 60

Pompiers

18

Samu

15

Gendarmerie

17

Assistante Sociale

Mme Fourcade 03 85 86 54 44

Cabinet Infirmier

Anost : 03 85 82 79 70

Lucenay L'Eveque 03 85 52 28 89

Kiné Anost

03 85 82 77 37

Cabinet dentaire Anost

03 85 82 76 81

France Service Plus

34, rue de Parpas 71400 AUTUN

Du lundi au vendredi 9h-12h30

14h-16h30

07.63.26.67.84

laboratoire-social-autun@france-services.gouv.fr

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE POUR LA COUVERTURE DU PROCHAIN BULLETIN

Cussy sous la neige, Cussy en fleur, Cussy qui rie, Cussy qui pleure...

Nous vous proposons de nous partager votre vision de notre village pour illustrer le prochain bulletin municipal.

Envoyez nous vos plus belles photos (en bonne qualité) à l'adresse suivante :

bulletin.cussy@gmail.com

Pour les amoureux de l'argentique, vous pouvez déposer vos photos en mairie, nous nous occuperons de les scanner.

Le choix final sera fait par l'ensemble de l'équipe municipale.

Date limite des envois : 1er octobre 2024

INFORMATIONS PRATIQUES

Téléphone : 03 85 54 61 00

Courriel : mairie-cussy@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.cussy-en-morvan.fr/>

HORAIRE D'OUVERTURE

Le lundi de 9h à 12h

Le mardi de 9h à 12h

Le mercredi de 9h à 12h

Le jeudi de 9h à 12h

Le vendredi de 14h à 17h30

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE :

Caroline SIMONNOT, Secrétaire Générale

Aurélie VILLIE, Secrétaire – Urbanisme

Céline GAUDON, Gestionnaire de l'Agence Postale Communale

EQUIPE TECHNIQUE :

Christophe DESVIGNES

Christophe BIDAU

PERMANENCES DES ÉLUS

Des permanences vous sont désormais proposées en Mairie.

Les mardis, de 9h00 à 12h00, pour tout dossier d'urbanisme

Les mercredis, de 14h00 à 16h30, avec Michel Bidau, 2ème Adjoint (sur rendez-vous)

Les jeudis, de 9h00 à 12h00, avec Anne-Marie Caillet, 1ère Adjointe

Les vendredis, de 14h30 à 17h30, avec Norbert Estienne, Maire



Votre agence postale vous propose plusieurs services :

BANCAIRE :

- Retrait d'argent et dépôt d'argent (maximum 350€)

ACHAT PRODUITS POSTE :

Timbres, enveloppes, colissimo...

UNE TABLETTE EN LIBRE-SERVICE QUI VOUS PERMET DE :

- Suivre vos envois - gérer vos comptes
- Consulter les produits de la poste
- Consulter les différents services publics (Impôts, CAF, Assurance Maladie, Pôle emploi, Cadastre, payer vos amendes....)

VEILLER SUR MES PARENTS:

- 1 visite du facteur par semaine
- vos proches tenus informés à chaque visite
- le journal familial Famileo offert chaque mois
- la téléassistance

LA TABLETTE ARDOIZ :

- Vous pouvez contacter vos proches et vous créer des souvenirs (appels vidéos, messages, photos, vidéos...)
- Faire des démarches administratives, gérer vos comptes bancaires
- Être connecté et surfer sur internet
- Jouer sans modération et profiter chaque jour de nombreux contenus variés

LA TÉLÉPHONIE MOBILE

DES TÉLÉPHONES FACILES D'UTILISATION ET DES FORFAITS LÉGERS

- Vente de carte prépayée pour la France et l'International (sans engagement ni abonnement)
- Vente de carte sim (forfaits sans engagement)
- Des forfaits à partir de 4,99 €

Si L'un de ces services vous intéresse, vous pouvez contacter l'agence postale au 03.85.52.60.47

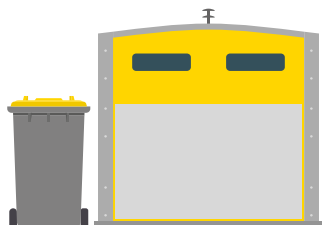
Un relais lecture est également à votre disposition aux heures et jours d'ouvertures de l'APC.

A très bientôt



À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023 :

le geste de tri des habitants sur l'ensemble du territoire du SMEVOM du Charolais-Brionnais et de l'Autunois sera plus simple.



Tous les emballages et les papiers seront à déposer dans les conteneurs jaunes !

Les nouveautés concernent **les emballages en plastique** : aux bouteilles et flacons se rajoutent **les pots, tubes, barquettes, films sacs et boîtes**. **Les emballages et les papiers** sont à déposer dans les **contenants de tri jaunes**.

Pour accompagner cette simplification, le SMEVOM du Charolais-Brionnais et de l'Autunois et ses communautés de communes adhérentes déploient **une vaste campagne d'information** :

• Surveillez bien vos boîtes aux lettres !

Chaque foyer sera destinataire d'un **courrier** et d'un **mémo-tri** mis sous enveloppe qui détaille les nouvelles consignes de tri. Gardez-le bien !

• Toutes les informations seront à retrouver sur le **site internet du SMEVOM** et sur les sites des communautés de communes adhérentes.



Grâce au geste de tri, chacun peut agir en faveur de la préservation de l'environnement et de son cadre de vie.

Nous sommes tous acteurs du recyclage, alors **jetons moins et trions plus !**



CITEO



LE TRI + FACILE !



Facile

			9			1	5	
9	5	8		3	1	7	4	
7		3	5	4	2	6	8	
3		1					9	4
	6	5			4			7
			2				3	
	3	9	7	2				
6								5
				6	3		7	

Moyen

1		8	9		6		5	
		2		7	3		1	
9			8			7	6	
4		7						
		5	7	3				
			6		5		9	
			5		8		3	1
				4				8
		6		9		2		

Solutions

5	4	2	7	9	1	6	8	3
8	7	9	2	4	3	6	1	5
1	3	6	8	9	5	4	2	7
7	9	4	5	8	1	3	2	6
6	9	1	2	3	4	7	5	8
3	8	5	6	1	2	7	9	4
2	6	1	7	5	8	3	4	9
9	6	8	1	7	3	4	2	5
4	3	5	6	2	9	8	7	1

1	7	6	3	9	4	2	8	5
5	2	3	6	8	7	1	4	9
8	9	4	5	7	2	3	1	6
9	3	5	7	1	2	4	6	8
7	1	8	4	6	3	5	2	9
4	9	2	9	5	8	1	7	3
6	8	9	4	2	5	3	1	7
2	4	1	7	3	9	8	5	6
3	5	1	8	7	9	6	2	4

Sudoku.com

LE MOULIN
Isabelle et Ludovic HUIN
Le Moulin - 71400 La Petite-Verrière
ferme le jeudi

03 85 54 13 94

Pisciculture.
Bar-Restaurant.
pêche en eau courante

03 85 54 13 94
moulin.petite.verriere@wanadoo.fr
www.moulinpetiteverriere.com

Restaurant Le Moulin de la Petite-Verrière
La Ferme piscicole du Moulin de la Petite-Verrière

et aussi pour de la pêche en étangs nous vous proposons
Les Prieux Bandiaux
Autun (58)
ferme le jeudi et vendredi

GARAGE
G. LOPES

RÉPARATIONS & VENTES
TOUTES MARQUES
NEUF ET OCCASION
VÉHICULES D'IMPORT SUR DEMANDE

Spécialiste
4x4

Route de Château-Chinon - 71400 AUTUN
Tél. 03 85 52 08 31
garage.lopes@wanadoo.fr

UN GRAND MERCI AUX ARTISANS
ET COMMERÇANTS PRÉSENTS
DANS CE BULLETIN MUNICIPAL

**TECHNI
CUISINE
PRO**

**TOLERIE
CHAUDRONNERIE
PLIAGE**

24 bis, rue de Paris
tcp@orange.fr

1, rue Naudin
tcp.tolerie@orange.fr

AUTUN (71) • 03 85 86 98 76 • www.technicuisinepro71.fr • 

SARL
BARBOSA
SERRURERIE

VENTE D'ACIER AU DETAIL

www.sarlbarbosa.com

03 85 86 26 44


artisan
fleuriste

au royaume
des Fleurs

21, av. Charles de Gaulle - 71400 AUTUN
03 85 52 21 82

**LOCA-MORVAN**
LOCATION & VENTE DE MATERIEL **2000**

Les Chaumottes - 71400 AUTUN
Tél. 03 85 52 64 31
www.loca-morvan.com

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Le samedi de 8h à 12h



**RESTO
GRILL-BROCANTE**

N° 9 rue du Lavoir
71550 CUSSY en MORVAN

M. Jean-Louis VIDIER
TÉL. 03 85 54 60 11

Jean-Philippe **REOLON TP**

Notre métier améliore votre quotidien

TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET D'ASSAINISSEMENT
Pour professionnels et particuliers

7, rue Nicéphore Niépce
71400 Autun | www.reolontp.fr
as.saintmaxent@reolontp.fr  

03 85 54 68 18





**CANALISATIONS EAU POTABLE
ET ASSAINISSEMENTS
COLLECTIFS ET PARTICULIERS**

**ZA Les Guillemeaux
71190 ETANG SUR ARROUX**

03 85 82 23 47




EI Valérie LAMBERT
Conseillère Indépendante en Immobilier
à CUSSY en MORVAN (71550)

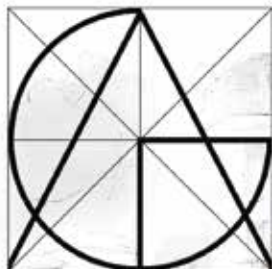
Zone de travail : l'Autunois-Morvan



CONTACTEZ-MOI

07 71 78 79 81 -- valerie.lambert@capifrance.fr

<https://www.capifrance.fr/conseillers/valerie.lambert>



E.I. Armand GAULIN
architecte HMONP

contact-ag@architectes.org
www.agarchitectes.com

6, rue de l'Europe
71550 Cussy-en-Morvan
03.73.83.97.38




**UNE ENTREPRISE DE PROXIMITÉ,
AU SERVICE DE VOS PROJETS**

POUR LES PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS ET ORGANISMES PRIVÉS

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - VRD

**Z.A. LES GUILLEMEAUX - 71190 ÉTANG-SUR-ARROUX
TÉL : 03 85 82 41 82 | CONTACT@SNT-PAM.FR**

**LA FENÊTRE
DE TOI**

Installateur de Lumière Naturelle



LOURET Nicolas
Gérant

06.14.17.11.00
lafenetredetoi.fr
afenetredetoi@gmail.com





CAILLET

MAÇONNERIE - FAÇADES
CARRELAGE - ISOLATION - PEINTURE

27 Bis Lieu dit Vignerux
71550 Cussy en Morvan
06-89-74-81-31 / 03-85-52-18-67
arnaud.caillet@yahoo.com



Couverture
Zinguerie



Plomberie
Sanitaire



Chauffage
Isolation



Climatisation
réversible



Menuiserie



Terrassement
Assainissement

RGE
RECONNU
GARANT
ENVIRONNEMENT

16, route d'Autun - 71550 Anost

03 85 82 77 43 - www.brbtp.fr

brbtp.anost@gmail.com

ROUSSEAU

PRODUITS PÉTROLIERS - VIDANGE - TRANSPORT



SARL ROUSSEAU
21430 LIERNAIS

03 80 84 41 71

71400 AUTUN
03 85 86 26 60

Livraison de produits pétroliers
Toutes opérations d'hydrocurage
Vidange fosses
Nettoyage cuves à fioul
Dépannage égouts et curage
eaux pluviales

www.fioul-vidange-rousseau.fr
olivier-sarl.rousseau@wanadoo.fr

STATIONS SERVICES 24/24 - 7/7 à Liernais
Moux en Morvan, Montsauche les Settons,
Quarré les Tombes et Saint Père

